

[Français]

Cependant, les défis auxquels nous faisons face dans le secteur du logement exigent beaucoup plus qu'une aide financière. Ils exigent un engagement de la part de tous les paliers de gouvernement et des intervenants dans le secteur du logement.

C'est en collaborant que nous pourrions atteindre nos objectifs. Pour relever les défis, nous devons d'abord former de solides partenariats.

Le ministre responsable de l'habitation a rencontré bon nombre de nos partenaires dans le secteur. En fait, il a organisé deux rencontres avec certaines associations afin de mieux comprendre les problèmes du secteur et les inviter à proposer des améliorations dans certains domaines. La situation financière actuelle du pays exige que tous les paliers de gouvernement collaborent davantage et concertent leurs efforts pour maintenir le tissu social du pays qui dépend en grande partie du secteur de l'habitation. Nous pourrions atteindre cet objectif en aidant les Canadiens à trouver des logements abordables, de qualité et de taille convenables.

[Traduction]

Nous avons une longue tradition de partenariat dans notre pays. Les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent depuis longtemps pour créer un partage des coûts et assurer des logements sociaux aux Canadiens dans le besoin.

À notre époque de compressions financières, nous ne jouissons plus des niveaux de financement d'autrefois. Pourtant, ce n'est pas parce que nos fonds sont limités que nous devons nous limiter dans nos idées et nos efforts. Le partenariat nous a été profitable dans le passé et il nous aidera à multiplier nos réalisations, maintenant et dans l'avenir.

• (1855)

Un série de principes régit depuis longtemps les relations fédérales-provinciales en matière de logement social. Les normes nationales sont la pierre angulaire de ces principes. Les partenariats fructueux qui permettent d'aboutir à un consensus ont toujours été un aspect important des relations entre les différents ordres de gouvernement. Il faut que cela continue.

Dans un effort pour renforcer le partenariat entre les différents ordres de gouvernement, le ministre responsable du logement a rencontré ses collègues du gouvernement fédéral ainsi que des provinces et territoires en janvier dernier. À cette occasion, tous les ministres se sont entendus sur la nécessité de travailler en collaboration pour aider ceux qui ont besoin de logements sociaux. Ils ont aussi convenu de conjuguer leurs efforts pour rendre les programmes plus efficaces, ce qui se traduira par des économies et nous permettra finalement de faire plus avec nos budgets concernant les logements sociaux.

L'engagement du gouvernement fédéral envers les Canadiens reconnaît l'existence de groupes ayant des besoins particuliers au chapitre du logement. Nous devons nous employer à satisfaire à leurs besoins.

Étant originaire de la Saskatchewan, je ne puis m'empêcher de penser aux communautés autochtones. Il faut résoudre les pro-

L'ajournement

blèmes très graves qui accablent ces groupes de notre société. Depuis longtemps, la SCHL travaille en partenariat avec les autochtones pour trouver des solutions à leurs problèmes de logement. Le gouvernement veut surtout aider les communautés autochtones à atteindre une plus grande autonomie et à être davantage maîtres de leur existence.

Les victimes de violence familiale sont un autre groupe visé. Comme les députés le savent, la violence familiale continue d'augmenter. J'espère vivement qu'un jour viendra où nous n'aurons plus à construire et à entretenir des foyers pour les femmes et les enfants qui fuient la violence familiale.

Entre temps, le gouvernement s'emploiera toutefois à résoudre ces problèmes de son mieux, en fournissant une aide financière pour l'Opération refuge et pour l'étape suivante. Ces deux programmes offrent aux victimes de violence familiale et à leurs enfants des refuges d'urgence ainsi que des centres d'hébergement à long terme.

Le gouvernement sait pertinemment qu'il y a encore beaucoup à faire et veut garantir à tous les Canadiens l'accès à un logement convenable et abordable. Nous croyons que nous sommes sur la bonne voie et que nous prenons des mesures concrètes qui améliorent vraiment l'existence de nombreux Canadiens. Nous sommes déterminés à travailler en partenariat avec les groupes et les Canadiens qui s'intéressent à la question du logement, afin d'atteindre notre objectif, celui de garantir à tous les Canadiens, l'accès à un logement convenable et abordable.

La présidente suppléante (Mme Maheu): L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. Conformément au paragraphe 96(1) du Règlement, cet article est rayé au *Feuilleton*.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 38 du Règlement.

L'ÉQUIPE OLYMPIQUE DE HOCKEY

M. Stéphane Bergeron (Verchères): Madame la Présidente, les 20 et 21 janvier dernier, ma collègue de Rimouski—Témiscouata et moi-même interrogeons le ministre du Patrimoine canadien à propos de la discrimination dont les Québécoises et les Québécois font encore l'objet dans le sport amateur au Canada.

À quelques jours du début des Jeux de Lillehammer, l'équipe olympique de hockey du Canada ne comptait encore aucun représentant du Québec. Nous déplorons alors le fait que l'équipe qui allait représenter le Canada dans notre sport nationale aux Jeux olympiques ne traduisait pas plus fidèlement la complexité de la réalité canadienne.

Peu après ces interventions de la part de l'opposition officielle, on ajoutait en catastrophe un joueur québécois dans l'alignement de *Team Canada*. Je pense qu'il faut déplorer l'attitude méprisante qui a été manifestée à ce moment par les dirigeants de